



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 03 juin 2021

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2021

Message de la commission de propagande, relatif à la destruction de bulletins de vote destinés aux bureaux de vote des 3 cantons de la ville de Metz

L'État a confié à la ville de Metz la mise sous pli de la propagande électorale ainsi que l'acheminement des bulletins de vote dans les bureaux de vote à la ville de Metz pour les cantons de Metz 1, Metz 2 et Metz 3 (15 autres conventions ont été passées avec des communes chefs-lieux de canton en Moselle pour la même mission).

Suite à une erreur humaine, les bulletins de vote fournis par les candidats et destinés aux bureaux de vote des trois cantons de Metz ont été malencontreusement détruits par les services de la ville de Metz. Pour ces trois cantons, cela représente 459 000 bulletins de vote.

Informé le 1^{er} juin 2021 de cet incident, le préfet a immédiatement alerté le magistrat du tribunal judiciaire de Metz présidant la commission de propagande. Afin de garantir la mise à disposition de bulletins de vote en nombre suffisant dans les bureaux pour le premier tour des élections départementales le dimanche 20 juin 2021, la commission de propagande a sollicité les candidats afin qu'ils puissent procéder à de nouvelles impressions des bulletins de vote nécessaires.

Cette ré-impression des bulletins de vote, à l'identique de ceux qui avaient été validés par la commission de propagande le 12 mai 2021, contribuera au bon déroulement des élections des conseillers départementaux.

La dépense supplémentaire occasionnée par cet incident sera intégralement prise en charge par la ville de Metz, selon les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 7 mai 2021 relatif au remboursement des frais d'impression des documents électoraux pour l'élection des conseillers départementaux.

A compter du 15 juin 2021, la commission de propagande procédera à une vérification des bulletins de vote réimprimés, date proposée aux candidats pour faire parvenir leurs bulletins.

Les candidats des trois cantons de Metz concernés ont été directement informés de cet incident et de la proposition de la commission de propagande.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -